



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 34976

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le degré de dangerosité que représente la route en corniche à la Réunion. Malgré les aménagements réalisés cette route du littoral est considérée comme l'une des plus risquées à emprunter de France, compte tenu de la probabilité élevée de chutes de pierres. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il compte prendre dans le but de réduire au minimum ces risques encourus par les usagers de la route.

Texte de la réponse

La sécurisation de la route nationale 1 entre les villes de Saint-Denis et La Possession constitue l'une des priorités de l'Etat pour le prochain contrat état-région à la Réunion. De façon tout à fait exceptionnelle, s'agissant d'un département d'outre-mer dont les routes nationales doivent être financées à partir du fonds d'investissement routier géré par la région, l'Etat prévoit d'abonder à hauteur de 300 millions de francs les crédits que mettra en place le conseil régional de la Réunion, pour réaliser des aménagements améliorant la sécurité de cette route à court terme, ainsi que la réalisation de la première tranche d'une nouvelle infrastructure, exempte de risques face aux chutes de blocs de pierre.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34976

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 1999, page 5461

Réponse publiée le : 12 juin 2000, page 3577